



**HAL**  
open science

## Le film documentaire : un outil de médiation interculturelle au service de l'intégration des réfugiés

Cécilia Brassier-Rodrigues

### ► To cite this version:

Cécilia Brassier-Rodrigues. Le film documentaire : un outil de médiation interculturelle au service de l'intégration des réfugiés. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2019, Migrants et migrations en SIC, 17, 10.4000/rfsic.6361 . hal-03083366

**HAL Id: hal-03083366**

**<https://hal.science/hal-03083366>**

Submitted on 19 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Le film documentaire : un outil de médiation interculturelle au service de l'intégration des réfugiés**

**Cecilia BRASSIER-RODRIGUES**

Université Clermont Auvergne, Communication et Sociétés (EA 4647), F-63000 Clermont-Ferrand, France, Affiliée à l'Institut Convergences Migrations (2019-2021).

[cecilia.brassier@uca.fr](mailto:cecilia.brassier@uca.fr)

## **Résumé**

Le projet coLAB, financé par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, a pour objectif de favoriser l'intégration des réfugiés par l'enseignement. Dans ce contexte, entre octobre 2018 et avril 2019, cinq réfugiés ont enseigné à l'Université Clermont Auvergne. Afin de garder une trace de cette expérience, un film documentaire a été réalisé. Sur la base du discours des parties prenantes du film (réalisateur et enseignants-réfugiés), mêlant observation participante et entretiens semi-directifs, nous analysons la manière dont la préparation et le tournage ont favorisé le développement d'une communication interculturelle entre le filmeur et les filmés et ont créé les conditions d'une intégration pluraliste. La place du film documentaire comme outil de médiation interculturelle ainsi que le rôle du médiateur dans un tel dispositif seront également examinés.

## **Mots-clés**

réfugiés, intégration, communication interculturelle, médiation

## **Abstract**

The project coLAB, funded by the Council of Europe and the European Union, aims to promote the integration of refugees through education. In this context, between October 2018 and April 2019, five refugees taught at Université Clermont Auvergne. In order to keep a record of this experience, a documentary film was made. Based on the discourse of the film's stakeholders (film maker and refugee-teachers), combining participant observation and semi-directive interviews, we analyse how the preparation and shooting have fostered the development of intercultural communication between the film maker and the filmed and created the conditions for pluralistic integration. The place of documentary film as a tool for intercultural mediation and the role of the mediator in such a system will also be examined.

## **Key-words**

refugees, integration, intercultural communication, mediation



## Introduction

Selon l'article 1er A2 de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, « le terme de réfugié s'applique à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ».

Toute migration implique l'abandon de son espace de vie antérieur et la découverte d'un nouveau territoire. Dans le cas des migrations forcées, la rupture avec la société d'origine et la rencontre avec la société d'accueil sont plus brutales. Les réfugiés subissent les effets psychologiques d'une forme de violence (Halluin 2009) et de souffrance (Di 2013). Selon l'enquête sur les forces de travail dans l'Union Européenne (EFTUE), ils sont également fortement défavorisés dans l'accès à l'emploi par rapport aux autres migrants. Quel que soit leur pays d'origine, ils ont une probabilité de trouver du travail plus faible que les migrants économiques ayant des caractéristiques similaires (Frattini 2017). Ces migrations nécessitent par conséquent un accompagnement supplémentaire car les réfugiés ont subi un stress important, du fait des conditions de départ d'abord, de voyage parfois, mais aussi en raison des délais d'attente pour obtenir l'autorisation d'asile, de la nécessité d'apprendre une langue étrangère et parce qu'ils ont tout perdu (travail, logement, statut social, etc.).

Le projet coLAB, financé par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, est né dans ce contexte. Quatre établissements d'enseignement supérieur européens<sup>1</sup> ont eu l'idée de favoriser l'intégration des réfugiés par l'enseignement. Pendant une année, ils ont confié des cours à des réfugiés, recrutés sur la base de leurs compétences et de leur expertise sur une thématique particulière, alors que la grande majorité d'entre eux n'avait pas travaillé auparavant dans le pays. Entre octobre 2018 et avril 2019, cinq réfugiés ont ainsi enseigné à l'Université Clermont Auvergne (UCA). Afin de garder une trace de cette expérience, le service communication de l'UCA a réalisé un film documentaire. Il met en visibilité la vie quotidienne des enseignants-réfugiés tout au long de l'année, pour illustrer leur intégration. Pendant le tournage, une forme d'échange et de partage s'est créée entre les enseignants-réfugiés, le réalisateur du film et le coordinateur du projet autour d'un objet commun : le documentaire. C'est ensemble que le scénario s'est écrit. Nous avons fait l'hypothèse au démarrage du projet, en septembre 2018, que la réalisation du film favoriserait la communication interculturelle entre les différents protagonistes (enseignants-réfugiés, réalisateur, coordinateur du projet) et permettrait une meilleure intégration des participants à la société d'accueil. En avril 2019, le tournage est terminé. Nous proposons d'évaluer l'atteinte de ces objectifs. Sur la base du discours des parties prenantes du film (réalisateur et enseignants-réfugiés), mêlant observation participante et

---

<sup>1</sup> Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS – Bruxelles, Belgique), London College of Communication (LCC – Londres, Grande Bretagne), Université Clermont Auvergne (UCA – Clermont-Ferrand, France), Libera Università Maria Ss. Assunta (LUMSA – Rome, Italie)

entretiens semi-directifs, nous analyserons la manière dont la préparation et le tournage, qui constituent deux formes situationnelles du film documentaire (Cyrulnik 2015), ont favorisé le développement d'une communication interculturelle entre le filmeur et les filmés et ont accompagné l'intégration des réfugiés dans la société. Et ce faisant, nous nous interrogerons sur la place du film documentaire comme outil du dispositif de médiation interculturelle. Nous questionnerons également le rôle du médiateur dans un tel dispositif.

## **L'intégration des réfugiés par la communication interculturelle**

La question de l'intégration des réfugiés est un sujet d'actualité tant sur la scène politique que sur le plan social. D'un côté, l'on trouve « l'ensemble des dispositions prises pour définir et appliquer une volonté politique » et de l'autre « le fait sociologique du processus d'intégration » (Schnapper 2010 : 465). Sur le plan scientifique, les travaux qui définissent le processus par lequel les migrants vivent leur rencontre avec la société d'accueil et la transformation des modèles culturels originaux qui en résulte sont nombreux. Parmi les plus connus, John Berry (1996 2005) a proposé quatre stratégies d'acculturation : l'intégration, l'assimilation, la séparation et la marginalisation. Ici, l'intégration correspond à la situation dans laquelle « les membres de groupes culturels minoritaires souhaitent garder des contacts avec leur culture d'origine tout en entretenant des contacts avec la culture d'accueil » (Licata et Heine : 220). Plus tard, Richard Bourhis et Evelyne Bougie (1998) ont complété ce modèle en prenant également en considération « les orientations d'acculturation des membres de la société d'installation, ainsi que les politiques d'immigration et d'intégration adoptées par ces sociétés » (Licata et Heine : 227). Carmel Camilleri (1990) a développé le modèle des stratégies identitaires, qui repose sur deux fonctions essentielles : intégratrice et adaptative. Claude Clanet (1990) est à l'origine du concept de l'interculturalité qui recouvre « l'ensemble des processus - psychiques, relationnels, groupaux et institutionnels – générés par les interactions de groupe repérés comme détenteurs de cultures différentes, dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation » (Guerraoui : 197).

Dans l'ensemble de ces modèles, l'intégration obéit à un processus complexe, qui conduit, à travers les contacts culturels, à la production d'une culture de compromis, laquelle reflète à la fois des éléments culturels du pays d'origine et du pays d'accueil et peut conduire à des remaniements identitaires profonds (Abdessadek 2012). Elle est vécue et intériorisée par le réfugié qui fait le choix (consciemment ou inconsciemment) de suivre une stratégie plutôt qu'une autre, mais elle est aussi très largement influencée par le contexte dans lequel il se trouve (politiques publiques, réactions de la société d'accueil). L'intégration comporte également plusieurs dimensions (Esser 2006) : culturelle, structurelle, sociale et émotionnelle. L'intégration culturelle est la plus rapidement acquise par les migrants (Schnapper 2006) : elle prend en compte la langue mais également la compréhension des codes permettant de vivre dans la société d'accueil. En revanche, les trois autres types d'intégration vont prendre plus de temps et parfois ne pas aboutir. L'intégration structurelle implique l'accès au système éducatif (pour les plus jeunes) ou à l'emploi. L'intégration sociale prend appui sur le développement de

relations sociales et de contacts. Enfin, l'intégration émotionnelle implique de développer un sentiment d'appartenance au pays d'accueil.

Dans toutes ces formes d'intégration, la notion de contact est primordiale. Pour passer de l'insertion, qui « engage d'être dans le système et d'y avoir une place en termes de travail, de logement, etc. », à l'intégration, les migrants doivent « faire partie du tissu social, bénéficier d'une reconnaissance et disposer de liens sociaux et culturels » (Amin : 134). Ils ont besoin de proximité avec les membres de la société d'accueil pour comprendre et s'adapter à leur nouveau cadre, en réponse à l'éloignement – géographique, social, humain, psychique - dont ils sont victimes et qui induit une perte de repères, une perte du cadre culturel auquel ils étaient habitués et peut nécessiter des réaménagements identitaires (Di 2013). Ils ont besoin de communiquer avec eux puisque l'intégration suppose une « réciprocité » (Bourhis et Bougie 1998 ; Amin 2005 ; Kreienbrink 2017) et qu'elle repose sur une dynamique d'échange (Lochak 2006) : elle cible l'ensemble de la société, qui évolue et se transforme. Le concept d'intégration pluraliste défini par Claude Claret (1990) illustre parfaitement cette trajectoire qui nécessite trois conditions : « des langages communs, la reconnaissance du droit à la différence culturelle, la réciprocité des échanges et des relations entre différents sous-ensembles culturels » (Amin : 133). Ces conditions sont également à la base de la communication interculturelle, que E.T. Hall (1990) définissait très simplement comme étant la rencontre entre porteurs de cultures différentes et à laquelle Jean René Ladmiral et Edmond Marc Lipianski (2015 : 10) ajoutaient « l'idée d'inter-relations, de rapports et d'échanges entre cultures différentes ».

L'intégration est ainsi une figure centrale de l'interculturalité (Stoiciu 2008). Les deux concepts sont intimement liés et la communication interculturelle est au cœur du processus d'intégration pluraliste. Si nous analysons d'abord la condition des langages communs, comme le rappellent Jean René Ladmiral et Edmond Marc Lipianski (2015 : 119), « la communication avec des personnes appartenant à une autre nationalité, à une autre culture, pose d'abord des problèmes linguistiques ». Il convient donc de multiplier les occasions d'échange entre porteurs de cultures différentes, dès lors que des bases linguistiques suffisantes sont posées, non seulement afin d'améliorer l'apprentissage mais également d'éviter le décrochage qui peut se produire au bout de quelques mois si aucun usage pratique n'est fait de la langue apprise (OCDE 2008). Ensuite, la question de la reconnaissance du droit à la différence culturelle et la réciprocité des échanges et des relations font intervenir deux concepts en communication interculturelle. En premier lieu, l'équilibre entre les parties en présence et, en second lieu, le concept d'Altérité. Les modèles liés à l'intégration renvoient souvent à la dichotomie entre société dominante et société dominée ou culture majoritaire et culture minoritaire, faisant peser un doute sur une reconnaissance possible d'un droit à la différence mais aussi et surtout sur une possible réciprocité des échanges. C'était l'une des limites souvent mise en avant au sujet des théories liées à l'acculturation qui « développent toujours une conception linéaire, unilatérale, mécaniste du changement, s'inscrivant dans des relations asymétriques dominant / dominé » (Guerraoui 2009 : 196). Le concept d'Altérité, quant à lui, « constitue, pour ainsi dire, le noyau dur de tout questionnement interculturel et international » (Hsab et Stoiciu 2011 : 16). La connaissance de l'autre dans ses différences, l'échange avec l'autre sont la base du vivre-ensemble en société. Sylvie Thiéblemont-Dollet (2003 : 11) souligne que « dans le domaine de l'interculturalité, la

relation à l'Autre est sans doute l'un des aspects les plus difficiles à mesurer, expliquer et respecter ». A ce niveau, la représentation que les porteurs de cultures se font des autres cultures impacte tant la perception de la société d'accueil sur les réfugiés, que la perception des réfugiés sur la société d'accueil et en conséquence impacte la reconnaissance du droit à la différence culturelle, mais également la réciprocité des échanges et des relations entre différents sous-ensembles culturels. Et les médias interviennent sur ces représentations, notamment en véhiculant des préjugés et des stéréotypes (Gastaut et Quemada 2007), ce qui ne favorise pas le vivre-ensemble et peut même conduire à la non-insertion des immigrants (Bérubé 2009). Les médias ont ainsi un rôle à jouer dans l'intégration des migrants et donc dans le processus de communication interculturelle (Agbobli 2018).

Pour Isabelle Rigoni, « le thème de l'immigration a longtemps été (mal)traité par les médias en France comme dans l'ensemble des pays occidentaux » (2007 : 201). Pour elle, le traitement du sujet a connu un basculement dans les années 90 : *la place de l'immigration et des immigrés* a cédé la place à *l'image des immigrés*. Des questions telles que la violence et le chômage sont apparues (Paes 2015), faisant de la migration un problème. La représentation des minorités et de la diversité dans les médias a également été questionnée (Ghosn 2013 ; Kosnick 2014 ; Larrazet et Rigoni 2014 ; Nayrac 2014 ; Agbobli 2018). Et récemment, la relation entre médias et migrations a fait l'objet de travaux (Mattelart 2014). Toutefois, au cours des dernières années, c'est principalement la *crise des réfugiés* qui a occupé les esprits. Le rapport rédigé par la Commission Européenne (2011)<sup>2</sup> faisait état, déjà au début des années 2010, d'une couverture médiatique négative conduisant à des stéréotypes nombreux. Le rapport, plus récent, du Conseil de l'Europe (Georgiou et Zaborowski 2017) fait le même constat. Il décrit des réactions d'hostilité et de méfiance vis-à-vis des réfugiés et des migrants, parfois plus prononcées dans certains pays européens. « Les médias de grande diffusion sont devenus complices de la normalisation des discours de « panique morale », en associant la migration avec le terrorisme et des discours et attitudes de plus en plus islamophobes sur le continent », écrit Dina Matar (2017 : 323). Et pour terminer, notons également le peu de parole donnée aux migrants et aux réfugiés dans l'ensemble des reportages.

Etant donné le contexte actuel, les conditions d'une communication interculturelle optimale doivent être restaurées pour accompagner l'intégration des réfugiés dans la société d'accueil et combattre les préjugés lourdement véhiculés par les médias, réduire également l'incertitude naturellement générée par la méconnaissance de l'autre (Stoiciu 2008). Des initiatives peuvent favoriser cela. C'est le cas du projet coLAB grâce auquel cinq réfugiés ont assuré des cours à l'Université Clermont Auvergne entre octobre 2018 et avril 2019. Un documentaire a retracé cette expérience. Dans cet article, nous nous intéressons au rôle de ce film dans l'intégration des réfugiés, dans la continuité des travaux de Natacha Cyrulnik qui avait montré que « les formes situationnelles que propose le documentaire (tournage, montage, projection et débat) favorisent les interactions entre les protagonistes (réalisateur, acteurs et spectateurs) » (2015). En intervenant comme « sources d'information en amont », les médias peuvent constituer ce

---

<sup>2</sup> Commission Européenne, « Migrant integration. Aggregated report ». *Qualitative Eurobarometer*, mai 2011. [ec.europa.eu/commfrontoffice/.../quali/ql\\_5969\\_migrant\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/commfrontoffice/.../quali/ql_5969_migrant_en.pdf)

que Mustapha Belabdi appelle « des moyens privilégiés de connexion préparatoire avec le pays d’immigration » (2011 : 189). Dans ce projet, le film documentaire sera utilisé « comme médium pour dire ce qu’est le social, pour dévoiler ce qui reste caché, pour expliquer les phénomènes d’exclusions, de disparités, etc. » (Durand 2001 : 27).

## **L’analyse de deux formes situationnelles du film documentaire : la préparation et le tournage du film**

Le documentaire peut se définir simplement comme un enregistrement du réel (Friedmann 2006), qui nous « parviendrait par transparence, comme sans médiation, ou du moins sans médiation apparente » (Gandreault et Marion 1994a : 12). Il est une interrelation de plusieurs phénomènes : langagier, relationnel, affectif, cognitif (Meunier 1994 : 29). Dans le cadre de la préparation et du tournage du documentaire associé au projet coLAB, nous envisageons le film documentaire comme « un objet, voire un outil, qui favorise l’échange » (Cyrulnik 2016 : 111), comme « un dispositif socio-technique qui donne la parole et la fait entendre de manière sensible » (112), qui permet d’opérer une transformation chez le filmé, le filmeur et le spectateur. Ce n’est pas le contenu du film, mais ce sont les transformations qu’il a permis d’opérer que nous allons étudier en examinant le rôle de la communication interculturelle dans l’ensemble des processus. Nous analyserons principalement la manière dont le réalisateur et les enseignants-réfugiés ont été transformés pendant la préparation et le tournage du film documentaire. Pour faire ce travail, nous avons utilisé deux méthodes de collecte de données qualitatives. Nous avons conduit des entretiens semi-directifs avec le filmeur et les filmés au démarrage et à la fin du projet, au cours desquels nous les avons interrogés sur leur participation dans le projet de documentaire. En parallèle, nous avons réalisé de l’observation participante pendant la préparation du film, afin de mieux comprendre comment les interactions se déroulaient. Nous présenterons également une réflexion sur la manière dont le public devrait lui aussi être transformé au moment de la projection du film et du débat qui suivra.

S’agissant des filmés, les documentaires offrent « des lieux alternatifs pour prendre ou faire entendre la(es) parole(s) à laquelle nous ne sommes pas forcément habitués » (Cyrulnik 2015 : 8). Et celle des exilés est rarement entendue dans les médias. Ce fut la motivation première des enseignants-réfugiés pour participer au projet, alors même qu’ils étaient tous unanimes en évoquant leur appréhension à l’idée d’être filmés, en disant leur peur de la caméra. S’ils ont accepté, c’est pour « *montrer la vérité* », « *faire comprendre qui sont les réfugiés* », « *changer l’image des réfugiés* », « *faire oublier les préjugés sur les réfugiés* », « *montrer que les réfugiés ont des compétences* », mais aussi pour « *ouvrir les portes sur notre culture* », « *augmenter les chances d’en savoir plus sur notre pays* »<sup>3</sup>. Un seul participant ajoute qu’il souhaite également que le film montre « *comment on va travailler, comment on va se préparer et comment les étudiants vont réagir* ». Tous adoptent une posture de porte-paroles pour défendre les réfugiés, avec un devoir de « *raconter la vraie histoire* ». Et dans le même temps, ils souhaitent aussi donner des informations sur leur propre société, non seulement afin de changer les

---

<sup>3</sup> Nous mettrons en italique les verbatims issus des entretiens réalisés avec les enseignants-réfugiés.

représentations à leur égard mais aussi d'établir un pont avec la société d'accueil. Mais dire en paroles et montrer en images qui l'on est n'est pas chose aisée. Préparer les témoignages a conduit naturellement les filmés à développer une approche réflexive sur leur place actuelle et souhaitée dans la société, sur ce que « être intégré » signifiait pour chacun d'entre eux, sur ce qu'ils souhaitaient dévoiler face à la caméra. Cette pratique n'étant pas spontanée et « supposant une mise à distance et un regard critique sur son propre fonctionnement, mais aussi une analyse tant individuelle que collective des actions et décisions prises en cours d'action » (Lafortune 2011 : 3), l'entretien a été le principal outil pour guider les enseignants-réfugiés dans la démarche, aidés en cela par le coordinateur du projet. D'abord, comme premier acte de leur participation au projet et au film, un entretien semi-directif a amené les enseignants-réfugiés à expliquer leur parcours, à témoigner de leur vie passée, de leur vie actuelle en France, de leurs envies, de leurs motivations. Ce témoignage, sous la forme de récit de vie, a respecté le caractère diachronique et processuel de l'expérience migratoire. Il leur a permis de révéler des éléments de leur culture d'origine dans une volonté de partage avec le public, permettant à celui-ci de rentrer dans leur intimité. Ils ont pu aussi expliquer leur parcours professionnel antérieur, faire connaître leurs compétences. A ce moment-là, ils souhaitaient faire savoir que les réfugiés peuvent avoir une expérience, des diplômes et des compétences. Et puis, au fil des semaines, les cours ont eu lieu, les réfugiés se sont montrés à la caméra dans des scènes de leur vie quotidienne, ils l'ont laissé pénétrer dans leur salle de cours, ils ont raconté leur expérience d'enseignement hors cadre au coordinateur du projet, à l'occasion d'entretiens informels, et face à la caméra du réalisateur. Enfin, comme acte final du documentaire, un dernier témoignage a été filmé. Il avait été précédé d'un entretien d'explicitation avec le coordinateur du projet. « Véritable technique d'entretien originale qui aide à l'évocation du passé, à l'émergence de l'implicite, à la verbalisation et à la prise de conscience des compétences, qui écarte les jugements pour se concentrer sur les faits » (Vidalenc et Malric 2013), il a été l'occasion de mettre en mots les résultats du projet pour chacun des réfugiés. L'expression « être intégré » avait alors un sens différent, elle a évolué tout au long du projet, se nourrissant de chaque expérience, de chaque rencontre.

La préparation et le tournage du film ont joué un rôle dans cette transformation des filmés. Au départ, coLAB est un projet qui vise l'intégration des réfugiés par l'enseignement. Il repose sur une expérimentation de quelques mois. Cela signifie que tous les entretiens semi-directifs qui ont eu lieu entre les réfugiés et le coordinateur du projet européen étaient prévus dans la phase d'évaluation et auraient eu lieu sans la réalisation du documentaire. Toutefois, participer à ce film a suscité une implication supplémentaire de la part des réfugiés qui voulaient transmettre un message au-delà de leur expérience personnelle. Ils ont eu la volonté de s'engager dans une démarche réflexive, contribuant ainsi à mieux se connaître soi-même et à être capable de se situer dans la société d'accueil, ce qui est l'une des étapes fondamentales du processus d'intégration. Même la relation asymétrique entre l'intervieweur et l'interviewé, induite par une situation classique d'entretien (Goffman 1974), a été réduite au fur et à mesure des semaines, les réfugiés considérant les entretiens avec le coordinateur ou le réalisateur davantage comme des discussions. Par ailleurs, tout au long de la préparation d'abord, du tournage du documentaire ensuite, le film a été l'occasion de nombreux échanges avec le réalisateur, avec les autres participants sur le contenu du film, sur leur rôle et sur le déroulement du projet. Ces

discussions ont favorisé une mise en relation du filmeur, du coordinateur et des filmés et ont participé à une forme d'intégration sociale des réfugiés, en leur permettant « de tisser des liens nécessaires au développement d'un sentiment d'appartenance » (Berubé 2009 : 181).

Chez le réalisateur une transformation s'est également opérée. Il ne suffit pas de filmer la réalité pour obtenir un film documentaire. Comme André Gandreault et Philippe Marion le rappellent, « l'effet de vérité doit être souvent nettement dissocié de l'enregistrement scrupuleux d'un réel observé » (1994a : 15). Le réalisateur fait d'abord un travail de recherche, puis d'écriture du scénario, ensuite arrive le tournage et enfin le montage au cours duquel il doit entreprendre un travail de reconstruction du réel tant dans la composition du récit que dans l'articulation des discours entre eux (Cyrulnik 2015) pour rendre compte des faits observés. Et à toutes ces étapes la subjectivité du réalisateur intervient à travers ses choix (Durand 2001). Dans le projet coLAB, le film documentaire a été réalisé par le service communication de l'Université. Le choix du réalisateur s'est fait en équipe, en croisant les compétences techniques et l'intérêt pour le sujet. L'objectif était de réaliser un film pour montrer l'intégration des enseignants-réfugiés de l'UCA participant au projet. Le réalisateur avait une connaissance au départ assez basique du sujet. Il a donc entrepris un travail de documentation pour en apprendre plus. Il s'est d'abord transformé en chercheur : « il est habité par un thème de recherche, il émet des hypothèses, il détermine un groupe social qu'il désire décrire, délimite un champ et une durée d'observation ; il prémédite des situations qu'il peut lui-même créer (un dispositif filmique) et des personnages (réels) représentatifs des milieux visés » (Berdot 2006 : 163). A partir de là, le réalisateur du projet a écrit un scénario. Une première rencontre avec l'équipe d'enseignants-réfugiés a eu lieu où tous ont pu exprimer leurs attentes vis-à-vis du projet, leurs craintes aussi, ce qu'ils souhaitaient dire, faire et ne pas dire, ne pas faire. Le scénario a évolué. D'autres rencontres ont eu lieu, avec chacun des filmés, autour d'un café, chez eux. Et le scénario a évolué au fil des rencontres, au fil des observations. Ce faisant, les représentations du réalisateur sur le sujet, sur les réfugiés aussi, a changé.

Grâce à l'ensemble des échanges qui ont eu lieu pendant les phases de préparation et de tournage, le documentaire a favorisé le passage d'une forme d'endo-centricité (l'attention et l'intérêt sont centrés sur soi) à une forme d'exo-centricité (l'attention ou l'intérêt sont centrés sur l'Autre) (Agbobli 2018) de la part du filmeur et des filmés. Un processus d'acculturation réciproque s'est mis en place. Ils ont été capables d'opérer une décentration, que l'on peut définir comme le moment où « un être social – un individu, un groupe, etc. – devient capable, au-delà des clivages et des différences, de reprendre à son compte la position des autres, de comprendre leur point de vue, leur vécu, leur pensée, etc. » (Gandreault et Marion 1994b : 35). Et cette décentration est nécessaire à l'aboutissement du processus de communication interculturelle (Cohen-Emerique 2015). Elle sera également visée pour le public. En effet, le film a pour but d'agir sur les spectateurs, sur les représentations sociales et symboliques qu'ils ont des réfugiés. Il doit les conduire à s'interroger sur leur intégration dans la société, d'abord lors de la projection, puis lors du débat qui aura lieu. Le documentaire, en montrant une « réalité », permettrait d'accéder à une « vérité » (Gandreault et Marion 1994b). Tout documentaire a une intention informative qui fait écho à sa dimension cognitive, mais il comporte également une dimension affective et « le langage filmique a le pouvoir de montrer

cet espace affectif et de nous le faire sentir comme un élément essentiel de l'expérience humaine » (Ramirez 2000 : 138) Il est nécessaire de créer un lien avec le spectateur, de susciter une implication émotive de sa part, nécessaire pour que le film ait un impact (Gardies 1994). Le phénomène de mimésis participe à la création de ce lien. Le film documentaire permet au spectateur d'entrer en relation avec les autres car « l'image s'adresse à notre capacité de nous identifier aux choses et aux autres, d'entrer en résonance avec eux par une sorte de mise en correspondance de notre corps et du leur, afin de les reprendre, donc, intérieurement » (Meunier 1994 : 30). Il favorise « l'ouverture à l'autre et à ses caractéristiques en sortant des contraintes de l'idéologie et des stéréotypes » (Agbobli 2018 : 15) et favorise ainsi la décentration. Les bases d'une communication interculturelle sont posées puisque l'échange peut se faire dans une position d'égalité entre les acteurs qui respectent les différences de l'autre.

Le documentaire, en créant un objet et un objectif commun entre le filmeur, les filmés et le coordinateur, a favorisé les conditions de la mise en place d'une communication interculturelle et d'une intégration pluraliste. Le film a ainsi permis le développement d'un langage commun, une réciprocité des échanges et la création de liens entre les protagonistes, dans une relation équilibrée, et enfin la reconnaissance de la différence culturelle. Pour Margalit Cohen-Emerique (2015), l'approche interculturelle repose sur trois étapes clés : la décentration, la compréhension du système de l'Autre et la médiation interculturelle. Nous avons montré comment le film documentaire répondait aux deux premières. Se pose désormais la question de son rôle dans le dispositif de médiation interculturelle.

## **Le film documentaire, un outil de médiation interculturelle**

Les médias participent à l'intégration des migrants. Ils peuvent intervenir en amont, avant l'arrivée dans la société d'accueil et jouer un rôle préparatoire (Belabdi 2011). Ils peuvent également contribuer à leur insertion lorsque les migrants sont sur le territoire, notamment de trois façons (Bérubé 2009 : 185) : « comme agent d'information, comme agent d'immersion linguistique et comme agent de socialisation ». Et puis, l'intégration s'inscrivant dans un processus réciproque et la société d'accueil ayant un rôle à jouer dans l'intégration, les médias interviennent également à ce niveau, notamment en jouant sur l'image et la représentation des populations migrantes. Ces dernières années, cela s'est traduit notamment par la transmission de préjugés et de stéréotypes. Dans le cas du documentaire créé autour du projet coLAB, nous allons montrer comment non seulement les trois rôles des médias dans l'insertion des migrants définis par Farrah Bérubé (2009) sont remplis, mais en plus comment le film positionne l'intégration dans ce processus réciproque et de manière positive. Ce faisant, il prend part au dispositif de médiation interculturelle, laquelle consiste à « établir (ou rétablir) des liens de sociabilité entre gens issus de cultures différentes » (Plivard 2010 : 23).

Si l'on considère le rôle d'agent d'information d'abord, la préparation du documentaire a permis aux réfugiés d'acquérir une meilleure connaissance de la société d'accueil et notamment de ses pratiques sociales. Le réalisateur et les spectateurs sont également concernés. « *Comment se*

*présenter face à l'autre, de quels sujets parler et comment en parler, quelle distance respecter, quels gestes adopter ?* » sont autant de questions que se posaient les enseignants-réfugiés au démarrage du projet et qui ont trouvé des réponses au moment de la préparation du documentaire. Avec la préparation des cours, ils s'étaient interrogés sur les pratiques pédagogiques, sur la relation avec les étudiants. Avec le film, ils se sont questionnés sur les usages et les pratiques sociales de la société d'accueil car ses membres allaient en être les spectateurs. Quant au réalisateur, parce qu'il a également posé des questions, parce qu'il a observé, il a complété sa connaissance théorique de la question migratoire et de la situation des réfugiés. Et le public va acquérir des connaissances à l'occasion de la projection et du débat. Ensuite, le rôle d'agent de socialisation est avéré : des liens sociaux se sont d'ores et déjà créés entre les filmés, le filmeur et le coordinateur. Des liens vont se créer, grâce à la fonction émotive du film, entre les filmés et le spectateur. Et ceci a été rendu possible car le film a joué le rôle de projet commun : tous avaient le même objectif et ensemble ils devaient le réaliser. Seul le rôle d'agent d'immersion linguistique a profité davantage aux réfugiés, puisque les discussions avec le réalisateur leur ont donné l'occasion de pratiquer la langue pendant la préparation et le tournage. Ce sera également le cas lorsqu'ils prendront part aux débats après la projection.

Le documentaire réalisé autour du projet coLAB permet de mettre en récit l'intégration des réfugiés dans la société. En examinant la manière dont la communication interculturelle s'est peu à peu développée lors de la préparation et du tournage, nous avons montré comment le film participe à un dispositif de médiation dans sa composante « créative » (Six 1990). Il implique « l'élaboration du lien social entre différents acteurs ou entre des acteurs et des objets afin de pallier des formes de communication inexistantes ou imparfaites » (Ghosn 2015 : 29), il crée de nouveaux liens qui n'existaient pas auparavant entre des personnes ou des groupes dont les deux parties bénéficient (Sani 2015) et de fait il contribue à l'intégration des réfugiés. D'une part grâce à la réflexivité qu'il aura permis de susciter chez eux et qui fait écho à la définition de la médiation en tant que « processus qui favorise l'émancipation de la personne par la prise de parole » (Caune 2010 : 3). D'autre part, grâce à la communication, qui s'est peu à peu développée lors du tournage entre le réalisateur et les enseignants-réfugiés, et qui sera possible lors de la projection entre ceux-ci et les spectateurs.

Dans ce processus de médiation, l'intervention humaine est fondamentale. Le médiateur est celui qui crée les conditions pour que les échanges puissent avoir lieu et que les liens se développent, qu'ils aient déjà existé ou pas. Il doit pouvoir « développer une capacité de distanciation, permettant non seulement d'avoir conscience que l'autre peut être porteur de valeurs différentes mais, également, de prendre du recul par rapport à ses propres cadres de références » (Plivard 2010: 23-26). Dans le projet coLAB, occupant « la position de tiers et le rôle de passerelle entre des univers culturels différents » (Cohen-Emerique et Fayman 2005 : 171), le coordinateur du projet a assumé le rôle de médiateur interculturel. Tour à tour, il est celui qui a écouté, rassuré, interrogé, accompagné, discuté avec les uns ou les autres. Il est également celui qui a organisé les premières rencontres, initié les contacts. Il est celui qui a accompagné le processus de réflexivité chez les réfugiés, qui les a amenés à se poser des questions sur soi et sur les autres, à reconsidérer leur place dans la société. Il est intervenu directement auprès des réfugiés et du réalisateur. Il a créé des passerelles entre eux, permettant

de développer la communication. Il a également créé des ponts entre les réfugiés et la société d'accueil, leur permettant de comprendre un certain nombre de codes, de pratiques, d'usages. Il est celui qui n'apparaîtra pas (ou peu) dans le film, mais sans lequel le film n'aurait pas existé. Il a donné du sens à la réalisation du documentaire, le transformant en objet commun autour duquel la communication interculturelle a pu se développer. Il est au cœur du dispositif dont l'hybridité est révélée : dispositif technique et intervention humaine participent à la médiation interculturelle, confirmant le rôle de la médiation comme « passeur humain et technique » (Rouzé 2010 : 10).

L'intégration est un processus social, elle est impactée par les mesures mises en place par les politiques publiques, qui jouent un rôle important dans le parcours des réfugiés (Frattini 2017 ; Kreienbrink 2017). Or, si les programmes d'accueil comprennent des cours de langue et un accompagnement vers l'emploi, ils n'intègrent pas (ou peu) d'occasions de rencontres interculturelles. Dans cet article, nous avons abordé le film documentaire comme un outil favorisant ces rencontres et nous avons montré comment le fait de participer à sa réalisation avait un impact positif sur l'intégration des réfugiés. Nous avons également souligné l'importance du facteur humain et du rôle du médiateur. Cela ouvre la voie à l'invention de dispositifs originaux de médiation interculturelle, en complémentarité des dispositifs classiques faisant intervenir des travailleurs sociaux. Et cela est d'autant plus important que la médiation peut être considérée comme « un facteur déterminant dans les politiques d'intégration sociale et est nécessaire à la fois pour permettre aux citoyens étrangers d'exercer leurs droits et de pouvoir profiter des mêmes opportunités que les citoyens autochtones, et pour favoriser l'intégration culturelle par la connaissance réciproque et l'échange entre différentes cultures » (Sani 2015 : 2582).

## **Conclusion**

Le film documentaire, sur lequel a porté notre recherche, est devenu le fil conducteur d'un projet européen portant sur l'insertion des réfugiés par l'enseignement. Pendant quelques mois, il a réuni des enseignants-réfugiés, le réalisateur et le coordinateur autour d'un but commun, au-delà de l'expérience d'enseignement inhérente à la participation au projet coLAB. Une fois qu'il sera terminé, le documentaire aura pour objectif d'amener le spectateur à s'interroger sur l'intégration des réfugiés dans la société. Il proposera une nouvelle forme de représentation des réfugiés dans les médias, dont on sait le rôle important qu'ils jouent dans le processus de communication interculturelle (Larrazet et Rigoni 2014 ; Agbobli 2018) et dans l'insertion des migrants (Bérubé 2009). Mais dans sa phase de construction, c'est une réflexion de la part des enseignants-réfugiés sur leur propre intégration qui s'est produite. Au départ, c'est la volonté de témoigner, de faire passer un message aux spectateurs, qui les a incités à participer au film. Et puis, les étapes de préparation et de tournage ont créé des espaces de parole, de rencontres et d'échanges entre le réalisateur et les enseignants-réfugiés, entre le coordinateur et les enseignants-réfugiés, entre les enseignants-réfugiés également. Elles ont créé les conditions propices à la mise en place d'une communication interculturelle et au développement d'une

intégration pluraliste fondées sur un langage commun, une reconnaissance des différences culturelles et une réciprocité des échanges. Au final, le genre documentaire révèle toute sa pertinence dans le rôle de médiateur interculturel tant sa démarche rend possible une analyse et une profondeur des échanges.

La question migratoire est au cœur de nombreux travaux de recherche depuis plusieurs décennies en économie du développement, en sociologie, en anthropologie, en psychologie interculturelle, en géographie, etc. Ils prennent pour objet d'étude l'analyse des flux, des effets des contacts interculturels entre les individus ou ils essaient d'expliquer les difficultés d'adaptation de la population migrante. En sciences de l'information et de la communication, les travaux sur cette thématique portent essentiellement sur le lien entre médias et migrations. Dans cette recherche, nous nous situons dans une approche communicationnelle avec une démarche originale, puisque nous avons analysé la manière dont la réalisation d'un film documentaire, en créant des situations de communication interculturelle, a favorisé l'intégration des réfugiés dans la société d'accueil.

## Bibliographie

ABDESSADEK Mounira, 2012, « Identité et migration : le modèle des orientations identitaires », *L'Autre*, 3, 13, 306-317.

AGBOBLI Christian, 2018, « « Mon dépanneur est vietnamien » ou les stéréotypes à la rescousse de la communication interculturelle dans le contexte du Québec », *Questions de communication*, 33, <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/12295>.

AMIN Azzam, 2005, « L'intégration des jeunes français issus de l'immigration. Le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie », *Connexions*, 1, 83, 131-147

BELABDI Mustapha, 2011, « Les mutations communicationnelles en contexte interculturel et les stratégies de positionnement des immigrants au Québec », dans Christian Agbobli et Gaby Hsab, *Communication internationale et communication interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 181-200.

BERDOT Françoise, 2006, « Le documentaire d'auteur et les sciences sociales », *Communications*, 80, 163-174.

BERRY John, 1996, « Acculturation et adaptation », dans M. A. Hily et H.L. Lefebvre, *Identité collective et altérité : diversité des espaces /spécificités des pratiques*, Paris, L'Harmattan, 135-145.

BERRY John, 2005, « Acculturation: Living successfully in two cultures », *International Journal of Intercultural Relations*, 29, 697-712.

BERUBE Farrah, 2009, « Repenser les contributions des médias à l'insertion des immigrants », dans Christian Agbobli, *Quelle communication pour quel changement ? Les dessous du changement social révélés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 177-191.

BOURHIS Richard et BOUGIE Evelyne, 1998, « Le modèle d'acculturation interactif : une étude exploratoire », *Revue Québécoise de Psychologie*, 19, 75-114.

CAMILLERI Carmel, 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 240 p.

- CAUNE Jean, 2010, « Les territoires et les cartes de la médiation ou la médiation mise à nu par ses commentateurs », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2, 1-11.
- CLANET Claude, 1990, *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaine*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Interculturels, 236 p.
- COHEN-EMERIQUE Margalit, FAYMAN Sonia, 2005, « Médiateurs interculturels, passerelles d'identités », *Connexions*, 1, 83, 169-190.
- COHEN-EMERIQUE Margalit, 2015, *Pour une approche interculturelle en travail social*, Rennes, Presses de l'EHESP, Politiques et interventions sociales, 480 p.
- CYRULNIK Natacha, 2015, « Le documentaire, un espace de liberté pour une nouvelle communauté », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 7, <http://journals.openedition.org/rfsic/1744>.
- CYRULNIK Natacha, 2016, « Rénovations urbaines mises en récit pour de nouvelles représentations des cités », *Communication et organisation*, 50, <http://communicationorganisation.revues.org/5382>.
- DI Charles, 2013, « Rudesse et richesse de la migration », *VST - Vie sociale et traitements*, 4, 120, 52-58.
- DURAND Jean-Pierre, 2001, « Filmer le social ? », *L'Homme & la Société*, 4, 142, 27-44.
- ESSER Hartmut, 2006, « Migration, language and integration », *AKI Research Review 4*, Berlin : WZB, [https://www.wzb.eu/www2000/alt/aki/files/aki\\_research\\_review\\_4.pdf](https://www.wzb.eu/www2000/alt/aki/files/aki_research_review_4.pdf)
- FRATTINI Tommaso, 2017, « L'intégration des immigrés dans les pays d'accueil – Ce que nous savons et ce qui marche », *Revue d'économie du développement*, 1, 25, 105-134.
- FRIEDMANN Daniel, 2006, « Le film, l'écrit et la recherche », *Communications*, 80, 5-18.
- GANDREAULT André, MARION Philippe, 1994a, « Présentation », *Cinéma : revue d'études cinématographiques*, 4, 2, 7-10.
- GANDREAULT André (b), MARION Philippe, 1994b, « Dieu est l'auteur des documentaires... », *Cinéma : revue d'études cinématographiques*, 4, 2, 11-26.
- GARDIES René, 1994, « Vers l'émotion documentaire », *Cinéma : revue d'études cinématographiques*, 4, 2, 49-60.
- GASTAUT Yvan, QUEMADA Bruno, 2007, « Le préjugé, acteur principal des relations interculturelles », *Migrations Société*, 1, 109, 29-34.
- GEORGIU Myria, ZABOROWSKI Rafal, 2017, « Couverture médiatique de la crise des réfugiés : perspective européenne », *Rapport du Conseil de l'Europe*, <https://edoc.coe.int/fr/rfugis/7366-couverture-mediatique-de-la-crise-des-refugies-perspective-europeenne.html>
- GHOSN Catherine, 2013, « Minorités ethniques et télévision : quel constat en France et à l'étranger ? Comparaison sélective », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1, 14, 51-61.
- GHOSN Catherine, 2015, *Médiation télévisuelle et représentation de la diversité*, L'Harmattan, Communication et civilisation, 197 p.
- GOFFMAN Erwin, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, Le sens commun, 240 p.
- GUERRAOUI Zohran 2009, « De l'acculturation à l'interculturalisation : réflexions épistémologiques », *L'Autre*, 10, 2, 195-200.
- HALL Edward T., 1990, *The silent language*, New York, NY: Anchor Books.
- HALLUIN Estelle, 2009, « La santé mentale des demandeurs d'asile », *Hommes & migrations*, 1282, 66-75.
- HSAB Gaby, STOICIU Gina, 2011, « Communication internationale et communication interculturelle. Des champs croisés, des frontières ambulantes », dans Agbobli Christian, Hsab Gaby, *Communication*

*internationale et communication interculturelle. Regards épistémologiques et espaces de pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 9-26.

KOSNICK Kira, 2014, « Mediating Migration: New Roles for (Mass) Media », *InMedia*, 5, <http://journals.openedition.org/inmedia/761>

KREIENBRINK Axel, 2017, « L'intégration des migrants et des réfugiés – Quelques commentaires reflétant le point de vue allemand », *Revue d'économie du développement*, 1, 25, 135-141.

LADMIRAL Jean René, LIPIANSKI Edmond Marc, 2015, *La communication interculturelle*, 4e édition, Paris, France, Belles Lettres, 330p.

LAFORTUNE Louise (2011), « Pratique réflexive et dimension affective : réflexion et analyse de ses pratiques comportant une mise à distance critique associée à la compréhension des réactions affectives », *Sciences Croisées*, 7-8, 1-15.

LARRAZET Christine, RIGONI Isabelle, 2014, « Media and diversity: a century-long perspective on an enlarged and internationalized field of research », *InMedia*, 5, <http://inmedia.revues.org/747>.

LICATA Laurent, HEINE Audrey, 2012, *Introduction à la psychologie interculturelle*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 330 p.

LOCHAK Danièle, 2006, « L'intégration comme injonction. Enjeux idéologiques et politiques liés à l'immigration », *Cultures & Conflits*, 64, <http://conflits.revues.org/2136>.

MATAR, Dina (2017), « La couverture médiatique de la crise migratoire en Europe : un discours confus et polarisé », *Annuaire IEMed. de la Méditerranée*, pp. 323-327.

MATTELART Tristan, 2014, « Les enjeux de la circulation internationale de l'information », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, <http://journals.openedition.org/rfsic/1145>.

MEUNIER Jean-Pierre, 1994, « Image, cognition, centration, décentration », *Cinéma : revue d'études cinématographiques*, 4, 2, 27-47.

NAYRAC Magali, 2014, « La question de la représentation des minorités dans les médias, ou le champ médiatique comme révélateur d'enjeux sociopolitiques contemporains », *Cahiers de l'Urmis*, 13, <http://journals.openedition.org/urmis/1054>.

OCDE (2008), « Chapitre 6 : Intégration des immigrants : enseignements tirés de l'expérience des pays de l'OCDE », *Études économiques de l'OCDE*, vol. 5, juillet, p. 113-149.

PAES Paula de Souza, 2015, « La question de l'immigration comme enjeu de communication publique et politique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 16, 1, 73-87.

PLIVARD Ingrid, 2010, « La pratique de la médiation interculturelle au regard des populations migrants ... et issues de l'immigration », *Connexions*, 1, 93, 23-38.

RAMIREZ Bruno, 2000, « Histoire et médias. Témoignage d'un historien entre deux pratiques d'écriture », *Cinéma*, 10, 2-3, 135-150.

RIGONI Isabelle, 2007, « De l'immigration à l'immigré : quand l'objet devient sujet », *Migrations Société*, 3, 111-112, 201-214.

ROUZE Vincent, 2010, « Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2, 71-87.

SANI Serena, 2015, « The role of intercultural mediation in the integration of foreign students », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 191, 2582 – 2584.

SCHNAPPER Dominique, 2006, « L'échec du « modèle républicain » ? Réflexion d'une sociologue », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4, 61e année, 759-776.

SCHNAPPER Dominique, 2010, « Par-delà la burka : les politiques d'intégration », *Études*, 11, 413, 461-472.

SIX Jean-François, 1990, *Le temps des médiateurs*, Editions du Seuil, Paris, 279p.

STOICIU Gina, 2008, « L'émergence du domaine d'étude de la communication interculturelle », *Hermès*, 2, 51, 33-40.

THIEBLEMONT-DOLLET Sylvie, 2003, « Interculturalités », *Questions de communication*, 4, <http://questionsdecommunication.revues.org/4257>.

VIDALENC Isabelle, MALRIC Monique, « Quels outils pour une démarche réflexive dans l'activité de recherche ? », *Interrogations ?*, 16, <http://www.revue-interrogations.org/Quels-outils-pour-une-demarche>.